



80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1
Markham (Ontario)
L3T 0B2
Téléphone : 905-739-9739
Télécopieur : 905-739 9740
Web : cupe.on.ca Courriel :
cupeont@web.net

DATE : Janvier 2015

OBJET : CONGRÈS DU SCFP-ONTARIO DE 2015 – Capitation

Le 52^e Congrès annuel du SCFP-Ontario approche à grands pas.

En février 2015, nous enverrons les lettres de créance par la poste à toutes les sections locales dont la capitation est payée jusqu'au **31 décembre 2014**. Si vous avez des questions ou des préoccupations quant au statut des paiements de la capitation de votre section locale : veuillez communiquer avec David Duquesnay, au bureau du SCFP-Ontario, par téléphone (905-739-9739, poste 616) ou par courriel (dduquesnay@cupe.on.ca).

Pour être représentée au congrès, une section locale doit avoir payé la capitation pour l'ensemble de son effectif jusques et y compris le 31 mars de l'année du congrès. Un tel paiement doit avoir été reçu avant le 30 avril. Toute section locale qui n'a pas payé la totalité de sa capitation à cette date devra payer des frais d'inscription tardive pour toutes les personnes déléguées qui assistent au congrès. [Sous-alinéa 4(d)2.b) des Statuts du SCFP-Ontario]

Le paragraphe 6.7 des Statuts nationaux du SCFP prévoit constitution qu'aucun organisme en retard dans le paiement de sa capitation de deux (2) mois ou plus au syndicat national n'aura droit à une représentation au congrès. Assurez-vous que les paiements de la capitation de votre section locale au SCFP national sont à jour.

Il se peut que les sections locales n'aient pas les gains de mars disponibles à temps pour envoyer leurs chiffres. Bien que ce ne soit pas l'idéal, n'hésitez pas à faire une estimation de votre paiement de mars 2015 en utilisant les salaires de février 2015 comme guide. Si nécessaire, des ajustements seront faits dans le prochain trimestre.

Je vous remercie.

La secrétaire-trésorière,

Candace Rennick

cc:

sepb343

Fred Hahn
Président

BÂTIR UN ONTARIO MEILLEUR

Candace Rennick
Secrétaire-trésorière
